



Changement d'adresse sur la carte de séjour à Evry

Par **marionduval**, le **18/10/2018** à **13:33**

Bonjour,
Si parmi vous, il y a des étrangers résidant à Evry, faut-il un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour un changement d'adresse sur la carte de séjour?
En fait, c'est pour un étudiant provincial ayant déjà une carte VPF et qui s'est installé proche d'Evry depuis la rentrée.
Sur le site de la préfecture d'Evry, rien à ce propose. Pas même la possibilité de prendre un rdv en ligne!
Merci d'avance de vos infos.
Cdt